

■ **Fondation de prévoyance et de secours de l'Union du Personnel du Corps de Police du canton de Genève**, à Genève, CH-660-0017944-6 (FOSC du 03.06.2003, p. 7). Les pouvoirs de Vincent Didier, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Borloz Marcel, d'Ormont-Dessous, à Chêne-Bourg, est membre et secrétaire du conseil avec signature individuelle.

Journal no 9373 du 29.07.2005
(02962014 / CH-660.0.017.944-6)